

Commune de VILLEFAGNAN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du MERCREDI 6 MARS 2019 à 20 h 30

Le 6 mars 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 28/02/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PRÉVOST Christiane ; NICOLAS Marie-Noëlle ; GENTIL Christian ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; BÉCHIEAU Mary-Paule

Représentés : MM LACHETEAU Nathalie (pouvoir à P PIERRON) ; TIREAU David (pouvoir à JM JANOT)

Absents : Mme VANDELLE Élisabeth

Présents : 12 Représentés : 2 Absents : 1 Votants : 14

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 12 février 2019 : 14 voix POUR

1/ Projet domicile groupé SOLIHA :

Monsieur le Maire présente la dernière proposition de Monsieur Pascal LAVAUD au Conseil Municipal : il consent à régler les frais de notaire ainsi que les frais de bornage ; mais pas les frais d'agence, soit **195 000 € + 2 400 € frais de négociation - 4 600 € frais d'acte notarié = 197 400 € NET VENDEUR.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire une proposition à 195 000 € NET VENDEUR : 14 VOIX POUR.

2/ Tarifs cimetière :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, suite à plusieurs interrogations concernant les droits d'enregistrement des concessions cimetières, la Trésorerie de Ruffec nous a transmis un extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques – Impôts.

À la lecture de cette instruction, il s'avère que « les concessions temporaires dans les cimetières sont assimilables à des baux d'immeubles conclus pour une durée déterminée. À ce titre, elles sont assujetties au droit fixe de 25 € ».

Il faut donc réajuster les tarifs de nos concessions pour lesquels nous avons enlevé ce droit d'enregistrement.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rétablir le tarif de droit d'enregistrement de 25 €.

3/ Réseau de Lecture Publique :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de partenariat avec la Canopée, dans le cadre du projet de lecture publique avec la bibliothèque communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime que la convention est incomplète et est en désaccord sur certaines obligations avec 10 VOIX CONTRE et 4 ABSTENTIONS.

4/ Demande de subvention :

- *Collège A. Micheneau Villefagnan* : voyage scolaire en Espagne du 29 avril au 3 mai 2019 = 310 €/enfant : subvention à hauteur de 15 % - 14 VOIX POUR

5/ Devis divers pour information

- Bungalows pour le Club House de l'AGV Rugby
- Portes automatiques à la mairie

DEVIS

- 2 Jeux pour enfants à remplacer au plan d'eau : 417 € HT et 874 € HT : 14 VOIX POUR
- 2 tables au plan d'eau : 651 € HT l'unité : 14 VOIX POUR
- Devis d'élagage FAUCHEUX : 2 091 € TTC : 13 VOIX POUR, 1 ABSTENTION

Informations diverses

- Point sur les travaux de la Poste et du bourg : travaux à la Poste non satisfaisants (malfaçon) et ceux du bourg n'avancent plus, signalétique en cours
- Information Projet éolien VALECO : dépôt du dossier en Préfecture + enquête publique en 2020
- SCoT : rapport d'enquête publique et avis du commissaire enquêteur sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Ruffécois
- Informations suite à la réunion cadre Grand Débat Citoyen du samedi 23/02 à la salle des fêtes : présence d'une quarantaine de personnes : un compte-rendu a été rédigé
- Signature charte « Voisins Vigilants » : avancée du dossier qui transite entre les différentes collectivités et la Préfecture pour signature
- Rallye Dynamique 16 (Mission Locale) qui débutera au collège de Villefagnan et l'arrivée sera au collège de Sauzé-Vaussais. Besoin d'au moins 3 élus pour participer et former une équipe avec un collégien, un professeur et un entrepreneur pour participer aux différentes épreuves du rallye.
- Lotissement de la Chapelière : dossier Mikit : un couple intéressé par le lot 7 (4^{ème} lot/17)
- Traitement du plan d'eau des Trois Fontaines : opération réalisée avec succès. Envoyer des photos à l'ARS.
- Ouverture de la saison de pêche 2019 démarre bien, truites commandées mais un peu trop grosses.
- Information Crédit Agricole Villefagnan suite AG du 19 février : l'agence de Villefagnan est en test sur 3 ans ; mais il faut que la population l'utilise.
Les locaux vont être réaménagés car rachetés par Maître Grange, qui installera son étude à l'étage.
- Signature convention Média Communication : agendas 2020 : 800 agendas sont prévus + 1000 plans-guides réactualisés.
- Information dossier Gens du voyage suite à l'entretien avec la CC Val de Charente et la représentante du Chemin du Hérisson : leur retour est prévu sur un terrain dans la zone artisanale, près de la déchetterie, sur un terrain en fermage ou le parking...
- Problématique chats errants : projet de convention 30 millions d'amis en cours

Questions diverses

- Prévoir les bons d'achat pour ceux absents lors du repas des Aînés + bons pour le concours des maisons fleuries et invitation aux nouveaux habitants
- 2 août 2019 : spectacle de l'ALSH Villefagnan à la salle des fêtes : passer l'information dans le bulletin municipal et sur le site Internet
- La boîte de poches contre les déjections canines sur la boîte à livres est à enlever
- Signature du compromis de vente avec Océalia : le 20 mars 2019
- Suggestion d'acquisition d'un vidéoprojecteur fixe avec écran à la salle des fêtes.

Séance levée à 23H20.